Palestine, réfugiés: 10ème convention CE-UNRWA 1999-2001, contribution CE au budget avant signature

1999/0143(CNS) - 16/09/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Luisa MORGANTINI (GUE/NGL, I) sur la dixième Convention CE /UNRWA concernant les réfugiés de Palestine, le Parlement européen approuve la contribution de la Communauté à cet organisme mais demande que la Commission européenne veille à ce que l'accès des représentants de la Communauté (aussi bien du Parlement que du Conseil) sur les sites où opèrent l'UNRWA soit précédé de la fourniture d'informations détaillées et actualisées sur les aspects financiers des missions de cet organisme. Il plaide également pour une information complète en réclamant que l'on lui transmette des rapports réguliers sur les actions engagées par l'UNRWA avec la contribution communautaire.